RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des sports

Arrêté du 30 AOUT 2017 portant nomination des membres de la conférence permanente du sport féminin

NOR: SPOUNTELT A

La ministre des sports,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 142-1 et D.142-39 à D. 142-42;

Vu les propositions des instances compétentes,

Arrête:

Article 1er

En application des articles D. 142-40 et D. 142-41 du code du sport, sont nommés membres de la Conférence permanente du sport féminin pour une durée de trois ans :

- 1°) Au titre des acteurs du mouvement sportif :
 - a) Représentants des sportifs, des entraineurs et des éducateurs sportifs :

Mme Nathalie DECHY, joueuse de tennis.

Mme Frédérique JOSSINET, fédération française de football.

- M. Raymond DOMENECH, président de l'Union nationale des entraîneurs et cadres techniques du football français.
 - b) Représentant des arbitres et juges sportifs :

Mme Charlotte GIRARD, arbitre internationale.

c) Représentants des fédérations sportives agréées :

Mme Emmanuelle ASSMANN, présidente du Comité paralympique et sportif français.

M. Michel CALLOT, président de la Fédération française de cyclisme.

Mme Marie-Amélie LE FUR, licenciée de la Fédération française handisport.

Mme Sarah OURAHMOUNE, vice-présidente du Comité national olympique et sportif français.

d) Représentants des ligues professionnelles :

Mme Yannick SOUVRE, directrice de la ligue nationale de volley-ball.

M. Patrick WOLFF, président de l'Association nationale des ligues de sport professionnel.

e) Représentants d'associations ou de sociétés sportives qui participent aux compétitions féminines organisées par une fédération sportive ou une ligue professionnelle :

M. Jean-Paul VAILLANT, vice-président de l'équipe cycliste féminine FDJ.

Mme Marie-Françoise POTEREAU, présidente de l'Association nationale FEMIXSPORTS.

- 2°) Au titre des acteurs de l'audiovisuel :
 - a) Représentant du Conseil supérieur de l'audiovisuel :

Mme Nathalie SONNAC, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

b) Représentants des éditeurs de services audiovisuels :

Mme Céline GERAUD, grand reporter à la rédaction des sports de France Télévisions.

Mme Anne-Sophie de KRISTOFFY, directrice des sports de TF1.

- M. Richard LENORMAND, président de l'Association des chaines conventionnées éditrices de services.
- 3°) Au titre des acteurs économiques du sport :
- M. Virgile CAILLET, directeur général de l'Union sport et cycle.

Mme Dominique CARLACH, présidente du comité sport du Mouvement des entreprises de France.

Mme Gaelle COLAERT-DOUBLET, directrice générale de Doublet France.

Mme Stéphane PALLEZ, présidente directrice générale de la Française des jeux.

- 4°) Au titre des personnalités qualifiées :
 - a) A raison de leurs compétences en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport :

Mme Dominique CROCHU, membre du Comité éthique et sport.

Mme Claire GERMAIN, entraineur de l'équipe féminine Le Mans FC.

b) A raison de ses compétences en matière d'organisation et de gestion des institutions sportives :

Mme Béatrice BARBUSSE, enseignante chercheure en sociologie du sport.

5°) Au titre des représentants de l'Etat :

Mme Laurence LEFEVRE, directrice des sports.

- M. Jean-Philippe VINQUANT, directeur général de la cohésion sociale.
- M. Pascal FAURE, directeur général des entreprises.
- M. Martin AJDARI, directeur général des médias et des industries culturelles.
- 6°) Au titre des représentants des élus :

Mme Nathalie LANZI, vice-présidente en charge de la jeunesse, des sports, de la culture et du patrimoine de la Nouvelle Aquitaine, désignée par l'Associations des régions de France.

Mme Arielle PIAZZA, maire adjointe en charge des sports de la Ville de Bordeaux, désignée par l'Association nationale des élus en charge du sport.

Mme Martine KOHLY, vice-présidente du département de l'Isère, désignée par Assemblée des Départements de France

Article 2

La directrice des sports est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 0 AOUT 2017

Laura/FLESSEL

La Ministre.